



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2022

DELIBERATION N° 2022-09-116-DGS

Nomenclature : 5.3

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Votants : 33
Abstention : /
Votes exprimés: 33

Pour: 33
Contre : /

Fait à Tarnos,
 le 30 septembre 2022
 Pour extrait certifié
 conforme



*Certifié exécutoire compte tenu
 du dépôt au titre du contrôle de
 légalité et de La publication sur
 le site Internet de la Mairie le :*

03/10/2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt-neuf septembre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPAGE, Maire.

PRÉSENTS A L'OUVERTURE DE SEANCE

M. LESPAGE, M. PERRET, Mme NOGARO, M. DOMET, Mme DUFAU, M. MABILLET, Mme DUPRE, M. DUBERT, Mme MOUNIER, M. GONZALES, Mme SAINT-AUBIN, Mme DARRAMBIDE, Mme ORDUNA, M. SAUBIETTE, Mme BAULON, M. GARANS, Mme TROISVALLETS, Mme CORRIHONS, Mme PICAT, M. MIREMONT, Mme BIRLES, M. DECKE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. CENDRES, Mme LE GALL, M. COUTIER, Mme LALANNE, M. ROBLES, Mme CASSAING, Mme DACHARRY, M. LATAILLADE

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS A L'OUVERTURE DE SEANCE

M. FLEURENTDIDIER procuration à Mme BAULON
 M. HERVELIN procuration à Mme DUFAU

SECRETARIE DE SEANCE : M. PERRET

Nombre de Conseillers en exercice	33
Nombre de présents	31
Nombre de pouvoirs	2
Nombre de votants	33

A la suite de la démission de M. Thierry LECERF de ses fonctions de Conseiller municipal, il convient de procéder à son remplacement au sein des commissions municipales dont il était membre.

Il s'agit des commissions municipales suivantes :

- Développement économique / Economie Sociale et Solidaire / Commerce / Agriculture
- Transition écologique / Mobilités / Participation citoyenne

Le groupe « Tarnos Ensemble » propose que Mme Cécile TROISVALLETS remplace M. Thierry LECERF au sein de ces deux commissions.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-21, L. 2121-22 et L. 2121-29,

Vu les délibérations n° 2020_06_050_DGS et n° 2020_06_053_DGS en date du 4 juin 2020, portant respectivement création des commissions municipales « Développement économique / Economie Sociale et Solidaire / Commerce / Agriculture » et « Transition écologique / Mobilités / Participation citoyenne »,

Considérant la répartition de chaque groupe d'élus au sein du Conseil municipal,

Considérant la proposition du groupe « Tarnos Ensemble »

DELIBERE

DECIDE de procéder à la désignation des membres des commissions par vote à main levée

DIT que la commission « Développement économique / Economie Sociale et Solidaire / Commerce / Agriculture » est ainsi composée :

Président M. le Maire

Membres Mme Isabelle NOGARO
M. Marc MABILLET
M. Alain PERRET
M. Nicolas DOMET
Mme Nelly LALANNE

Mme Cécile TROISVALLETS
Mme Nicole CORRIHONS
Mme Emilie BAULON
M. Antoine ROBLES
Mme Caroline DACHARRY

DIT que la commission « Transition écologique / Mobilités / Participation citoyenne » est ainsi composée :

Président M. le Maire

Membres M. Marc MABILLET
Mme Isabelle NOGARO
Mme Isabelle DUFAU
M. Alain COUTIER
Mme Cécile TROISVALLETS

Mme Aurélie ORDUNA
Mme Fabienne DARRAMBIDE
M. Didier MIREMONT
Mme Alice CASSAING
Mme Caroline DACHARRY

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr